

REVUE DE REVE



Partie historique :

L'évolution du système scolaire

Partie politique :

L'évolution du code vestimentaire : entre liberté et identité - une question qui partage

Partie juridique :

Que dit réellement le droit face à l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles ?

Partie économie :

L'importance de l'éducation dans le développement

Préface

Il est un moment, dans la vie de chaque génération, où le devoir de prendre la parole et d'agir devient plus qu'une simple opportunité : il devient une nécessité. Nous, les jeunes, sommes à ce carrefour de l'histoire. Dans un monde en perpétuelle transformation, avec des défis qui ne connaissent ni frontières ni limites, il est temps pour nous de nous lever, de nous exprimer, et de contribuer activement à la société que nous souhaitons façonner.

C'est dans cet esprit que l'association Réseau des Étudiants et Experts Visionnaires et Engagés (REVE) a créé cette revue. Notre mission est simple mais ambitieuse : donner une voix aux jeunes, aux visionnaires et aux esprits engagés de notre époque. Nous croyons fermement en la capacité des jeunes à imaginer un avenir meilleur, à identifier les enjeux cruciaux de notre société, et à proposer des solutions novatrices.

Cette revue est le reflet de cette conviction. Elle est un espace où la jeunesse peut s'exprimer, partager ses idées, ses rêves, et ses inquiétudes. C'est un lieu où les esprits visionnaires peuvent présenter leurs analyses, leurs projets et leurs aspirations pour un monde plus juste, durable et prospère.

À travers ces pages, vous découvrirez des articles, des essais, des témoignages, et des idées qui sont le fruit de la passion, de la réflexion, et de l'engagement de notre génération. Vous trouverez des discussions sur des enjeux cruciaux, des propositions pour l'avenir, et des récits inspirants de jeunes qui ont déjà commencé à faire la différence.

En signant cette préface, je m'engage moi-même en tant que jeune visionnaire et Président fondateur de l'association REVE à soutenir cette initiative et à encourager tous les jeunes à se joindre à nous. Notre voix collective est notre pouvoir, et ensemble, nous pouvons influencer le cours de l'histoire. C'est à nous de prendre la parole, de rêver grand, et de travailler avec détermination pour un avenir meilleur.

Furkan Tanriverdi
Président fondateur de l'association REVE

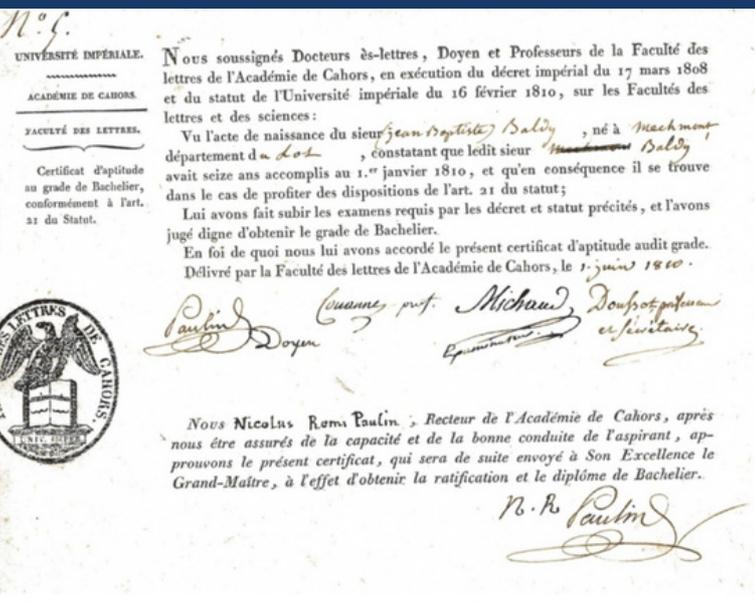
L'évolution du système scolaire

Partie historique

Le système éducatif français, a connu des avancées majeures, mais aussi des défis persistants qui méritent d'être étudiés de manière approfondie. Au fil des ans, elle a subi des changements importants pour s'adapter aux besoins d'une société qui évolue constamment. Dans la partie historique de cet article, les connaissances et les analyses transmises se basent seulement sur l'ère contemporaine.

Les origines du système éducatif français

Le système scolaire français, est marqué par une série de réformes et d'initiatives, visant à élargir l'accès à l'éducation et à favoriser l'égalité des chances. Dans cette démarche, l'introduction du baccalauréat en 1808, sous le règne de Napoléon Bonaparte, a constitué une avancée significative. Ce diplôme désigne l'accès à l'enseignement supérieur.



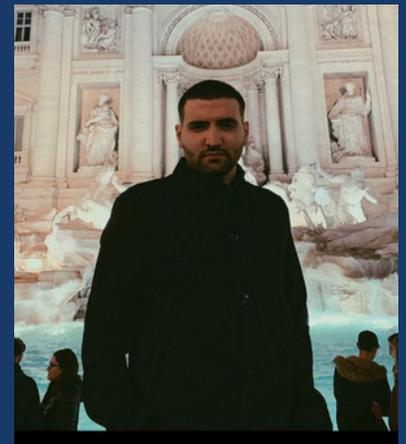
L'éducation pour Tous : les lois Guizot et Ferry, les fondements d'un système éducatif accessible à tous

La loi Guizot, promulguée en 1833, est un tournant majeur dans l'éducation scolaire en France, cette loi instaure l'obligation d'une éducation élémentaire pour les enfants de 6 à 12 ans. L'objectif du gouvernement est de lutter contre l'analphabétisme et de démocratiser l'accès à l'éducation. Dans l'élan de l'école pour tous, au début des années 1800, une série de lois sont promulguées.

On appelle ces lois : les lois Ferry, ces lois viennent renforcer l'élan de l'accès pour tous, en instaurant l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire en 1881-1882. Ainsi, ces lois consolident l'idée d'une éducation équitable pour tous les citoyens.

Ozan KAYA

Etudiant en histoire - Université Grenoble Alpes



L'évolution du système scolaire

Les lois Ferry et la loi Guizot, comme évoqué précédemment, posent les fondements de la réduction des inégalités éducatives. En revanche, ces lois, même si promulguées, restent insuffisantes. La France a cherché à renforcer cet élan avec d'autres réformes, mais c'est en réalité après la Seconde Guerre mondiale que le système éducatif va changer.

L'après Seconde Guerre mondiale : une prise de conscience de l'insuffisance du système scolaire.

Pour s'apercevoir de l'insuffisance du système scolaire et des inégalités que crée l'école, il faudra attendre les années 1960 pour enfin arriver à de nouvelles réformes. Il est estimé dans ces années que seulement 15% d'une classe d'âge parvient au bac, c'est dans cette logique qu'une grande réforme se met en place allant de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. Cette réforme s'inscrit dans le contexte des manifestations de l'année 1968 ou autrement dit « mai 68 ». Les événements de mai 68 impulsent des réformes universitaires, octroyant davantage d'autonomie aux établissements.

Dans ces années là, le sociologue Français Pierre Bourdieu souligne les inégalités produites par l'école dues aux origines sociales des élèves dans son livre « La reproduction » rédigé en 1966, Bourdieu écrit : « *La reproduction des inégalités sociales par l'école vient de la mise en oeuvre d'un égalitarisme formel, à savoir que l'école traite comme « égaux en droits » des individus « inégaux en fait » c'est-à-dire inégalement préparés par leur culture familiale à assimiler un message pédagogique.* » Suite à la réforme de 68, Bourdieu met en garde contre le risque de nouvelles formes de hiérarchies, le capital culturel continuant de jouer un rôle déterminant dans la réussite. Bourdieu est un sociologue important dans l'analyse du système éducatif français, il invente et développe les concepts de capital culturel et de violence symbolique qui sont à analyser.

La gauche au pouvoir : une ambition éducative forte

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, et tout au long de la présidence de François Mitterrand, l'objectif des gouvernements était, comme leur slogan l'indiquait, d'atteindre « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac ». Ainsi, de 1982 à 1995, le nombre de lycées a doublé. Durant cette ère, le baccalauréat professionnel a été créé en 1985 pour permettre d'atteindre cet objectif ambitieux. En 2012, ce chiffre a finalement été dépassé pour la première fois, avec plus de 85 % d'élèves au niveau du bac. Le nombre de bacheliers est ainsi passé de 300 000 en 1988 à plus de 600 000 aujourd'hui.



L'évolution du système scolaire

Les défis persistants du système scolaire depuis les années 2000

Malgré les avancées notables depuis les années 1960, notre système éducatif connaît encore aujourd'hui des difficultés. L'une des problématiques actuelles réside dans l'inégalité des ressources et des infrastructures entre les établissements scolaires des quartiers aisés et défavorisés. Cela engendre des écarts éducatifs et de niveau entre les élèves, posant ainsi un problème d'équité dans l'enseignement.

Un autre enjeu majeur de ces dernières années est le décrochage scolaire. Le nombre d'élèves quittant l'école sans diplôme a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années. Les raisons en sont variées, allant des difficultés d'apprentissage aux problèmes sociaux et familiaux. Bien que les établissements scolaires aient des outils pour faire face à ce défi, l'Éducation Nationale semble déléguer cette prévention aux établissements sans apporter de solutions nouvelles.

Parmi les sujets actuels qui suscitent l'attention, certains, selon moi, ne sont pas des priorités immédiates, tels que le code vestimentaire à l'école. En revanche, un sujet de plus en plus préoccupant d'année en année est la charge de travail conséquente des enseignants, qui font face à des classes surchargées, de nouvelles missions comme les pactes et des tâches administratives minutieuses.

Ce surcroît de travail s'ajoute au manque croissant d'enseignants, dû en partie à la perception d'un salaire peu attractif par rapport à d'autres professions requérant des qualifications similaires. De plus, la reconnaissance et l'importance accordée aux enseignants dans leur rôle au sein du système éducatif constituent des facteurs déterminants.

Aujourd'hui, malgré les tentatives du gouvernement d'apporter des nouveautés, les enjeux prioritaires semblent parfois relégués au second plan au profit de préoccupations moins cruciales. La réforme des lycées professionnels en est un exemple.

L'Éducation Nationale a mis en place un nouveau cadre éducatif avec divers dispositifs tels que la rémunération des élèves pour leurs périodes de stage et les pactes d'enseignant, ainsi que la création de nouveaux postes au sein des établissements. Cependant, actuellement, les établissements ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour mettre en œuvre efficacement ces nouvelles mesures. La résolution des difficultés persistantes dans le système scolaire demeure donc un défi de taille.



L'évolution du code vestimentaire : entre liberté et identité - une question qui partage

Partie politique

Pour la rentrée 2023, le ministre de l'Éducation, Gabriel Attal, et le Président de la République, Emmanuel Macron, ont récemment relancé le débat sur l'introduction de l'uniforme à l'école en France. Cette question, qui est source de controverse depuis le début des années 2000, suscite des discussions au sein de l'hémicycle. Il s'agit d'une question complexe qui implique des considérations sur la laïcité, la diversité culturelle, l'égalité et la liberté individuelle.

Dans le récent projet de loi en faveur de l'uniforme obligatoire à l'école du Rassemblement Nationale - rejeté par l'Assemblée nationale le 12 janvier 2023- il est possible de retrouver objectifs principaux qui reviennent dans les débats.

Alors que d'autres sont plus réticents à l'idée d'introduire l'uniforme obligatoire à l'école en mettant l'accent sur la liberté d'expression et d'individualité des élèves. Il peut être considéré que l'uniforme restreint ces libertés en obligeant les élèves à adopter un aspect uniforme, ce qui peut être perçu comme contraire à l'idéal de diversité et de tolérance. De plus, la gauche peut être préoccupée par le fait que l'uniforme pourrait être utilisé pour exclure certaines expressions religieuses ou culturelles, ce qui pourrait être perçu comme discriminatoire.

En premier lieu, l'objectif d'encadrer de manière stricte la tenue vestimentaire, invoquant des préoccupations liées à l'influence religieuse. Mais aussi chercher à promouvoir une discipline de travail en instaurant des normes vestimentaires communes pour les élèves. Enfin, éliminer les signes distinctifs liés à la classe sociale, considérant que cela contribuera à renforcer la cohésion nationale.

De l'autre côté de l'hémicycle, certains membres de la gauche peuvent soutenir certaines formes d'uniforme scolaire s'il est conçu pour promouvoir l'égalité et la cohésion sociale, tout en garantissant le respect des droits individuels et de la diversité culturelle.

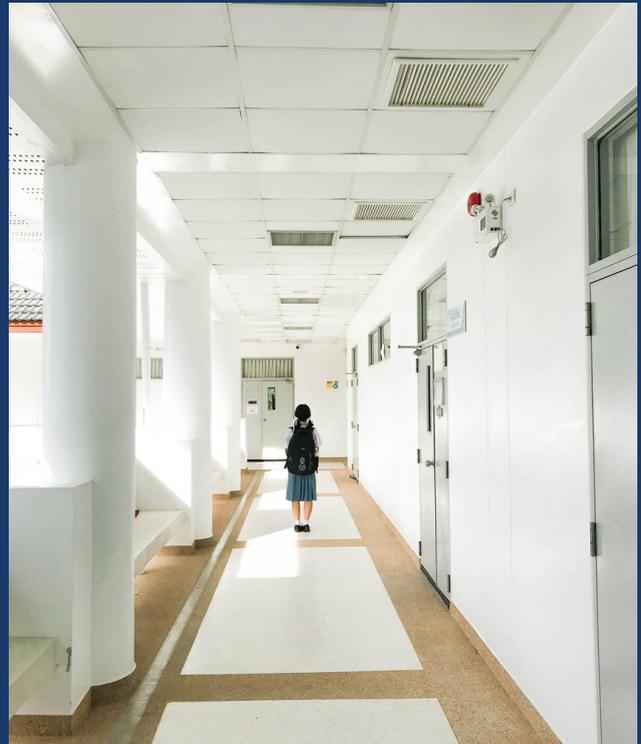
Serap DOGANSOY
Étudiante en Sciences
Politiques Européennes -
parcours Politiques Externes
et du Voisinages



L'évolution du code vestimentaire : entre liberté et identité - une question qui partage

En substance, cette initiative vise à créer une unité nationale en interdisant certains vêtements jugés trop libres au profit d'autres considérés comme plus en accord avec les valeurs républicaines.

Il est important de souligner que les vêtements exercent une influence significative sur la manière dont un individu est perçu par les autres. Le style vestimentaire et les choix en matière de vêtements jouent un rôle essentiel dans la construction de l'identité, notamment pendant l'adolescence, une période clé dans ce processus. Les vêtements servent de véhicule pour exprimer sa personnalité, se distinguer et affirmer sa propre identité. Ainsi, dès le plus jeune âge, les décisions relatives aux vêtements deviennent des moyens d'expression de l'identité.



L'uniforme scolaire, avant tout, vise à réduire les inégalités sociales en empêchant les élèves de porter des vêtements de marque coûteux, créant ainsi une égalité visuelle entre eux. De plus, il est conçu pour instaurer un climat scolaire plus paisible en minimisant les distractions liées à la mode et en réduisant les tensions liées à l'appartenance. Cette approche vise à encourager la méritocratie à l'école, favorisant ainsi une plus grande équité. Les enseignants pourraient se concentrer davantage sur la réussite de chaque élève, sans se laisser influencer par des considérations socioculturelles. De manière notable, l'uniforme est également susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à leur école, ce qui, en fin de compte, favorise leur succès scolaire.

L'évolution du code vestimentaire : entre liberté et identité - une question qui partage

Cependant, il est important de se demander si l'uniforme est réellement aussi efficace qu'on le pense. La réalité montre que l'uniforme ne peut pas totalement masquer les inégalités sociales, car celles-ci ne se résument pas uniquement aux vêtements que portent les élèves. En d'autres termes, les signes distinctifs de classe sociale ne se limitent pas aux vêtements, mais peuvent également se manifester à travers les accessoires, les sacs, les téléphones et même les chaussures, tandis que des facteurs comme le niveau d'éducation, l'origine, le comportement et le langage jouent un rôle plus important dans la détermination de l'appartenance sociale. Une politique de l'uniforme mal conçue pourrait même accentuer les discriminations. L'introduction de l'uniforme peut être interprétée comme une mesure qui limite la liberté d'expression et l'individualité des élèves, en les incitant à adopter une apparence standardisée.

Les positions sur ce sujet découlent donc principalement des systèmes de valeurs personnels. La question de l'uniforme scolaire engage des valeurs en conflit, d'un côté, en mettant en avant des notions telles que l'égalité entre les élèves, le sentiment d'appartenance collective à leur établissement scolaire, voire à la nation, ainsi que le respect envers les enseignants et les autorités. D'un autre côté, elle suscite des préoccupations liées au rejet de règles contraignantes, à la reconnaissance du droit des élèves à la liberté d'expression et à la préservation de l'autonomie des jeunes, qui devraient avoir la possibilité de choisir leur mode vestimentaire et d'exprimer leur identité en construction.



Que dit réellement le droit face à l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles ?

Partie juridique

En réalité, le Ministre de l'éducation nationale n'a fait que d'étendre l'application de la loi de 2004 à l'abaya. En effet, la loi n°2004-228 du 15 mars 2004¹ encadre le port des signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et aussi les lycées publics. Cette loi a été alors codifiée dans le code de l'éducation à l'article L. 141-5-1 qui prévoit que : « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. »

Considérant qu'il est important de comprendre que le droit n'interdit pas uniquement les tenues et signes religieux, mais aussi les signes ou tenues qui pourraient s'apparenter à une appartenance religieuse. Ainsi, sont alors interdits les tenues ou signes par destinations, comme a pu le rappeler le Conseil d'État dans son arrêt Ghazal du 5 décembre 2007². Cependant, le Conseil d'État a rappelé que les élèves peuvent toutefois porter des signes religieux discrets. Le Conseil d'État précise l'interdiction des signes dont le port par lui-même manifeste ostensiblement une appartenance religieuse et les signes dont le port manifeste une appartenance religieuse qu'en raison du comportement de l'élève.

Ainsi les élèves refusant d'ôter un signe par lequel ils manifestent leur appartenance religieuse peuvent être exclus de l'établissement sans que cette décision ne soit contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme³. Cependant, cette exclusion doit être obligatoirement faite suite à une phase de dialogue préalable et à la procédure disciplinaire classique, sans quoi, cette exclusion serait illégale. À la lecture du droit positif, on comprend alors que le cadre juridique permettait déjà d'interdire le port d'abaya au cas par cas lorsque le port de cette tenue devait être interprété au regard du comportement de l'élève comme manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.

Melodi ÖZKAN

Juriste en droit public -
Droits international européens et
comparé



Que dit réellement le droit face à l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles ?

Dès lors, début septembre, cette note de service a été contesté par l'association Action Droit des Musulmans dans le cadre d'un référé liberté⁴ estimant que la note porterait atteinte gravement et manifestement de manière illégale au droit au respect de la vie privée et familiale, à la liberté de culte, au principe de non-discrimination, au droit à l'éducation ainsi qu'à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le Conseil d'État a conclu que le port de l'abaya ne peut être regardé comme étant discret et constitue ainsi une manifestation ostensible de l'appartenance religieuse des élèves concernés. Le Conseil d'État a constaté lors de son analyse que les signalements concernent le port d'abaya dans une logique d'affirmation religieuse avec des dialogues engagés diffusés parfois sur les réseaux sociaux.



Ainsi, ce n'est pas tant l'interdiction du port de l'abaya au sein des établissements scolaires qui poserait question, puisque cette interdiction n'est que la continuité de la loi du 15 mars 2004. La question plus vague repose sur ce qu'entend le juge par discours ou dialogues engagés, et plus particulièrement, ce qu'entend les personnels d'établissements par ces dialogues engagés qui sont diffusés sur les réseaux sociaux. Que ces signalements ne s'inscrivent-ils pas dans une politique de « tendance » qui pousserait à « trop » interpréter ou mal interpréter un discours.

Les équipes de directions des établissements scolaires sont-ils aptes à juger devant un portail scolaire si une élève porte atteinte à la loi du 15 mars 2004 sans éléments suffisants ? Est-il alors justifié de renvoyer une élève chez elle parce qu'elle porte un kimono ou une robe H&M large sans avoir au préalable eu de signalement ou perçu un discours engagé et religieux ?

L'importance de l'éducation dans le développement

Partie économie

Une population bien formée est une population qui comprend les enjeux politiques et économiques d'un pays, ce qui lui permet de s'impliquer dans la prise de décision et de contribuer ainsi à la stabilité. C'est aussi une occasion de rentrer dans un cercle vertueux dans lequel les parents scolarisés peuvent aider leurs enfants dans leurs études, permettant peu à peu de se libérer des cycles de pauvreté et d'analphabétisme. L'éducation permet également plus d'innovation, d'entrepreneuriat, de productivité, et même de combattre les inégalités, sans compter les « softs skills » tels que les langues, l'intelligence relationnelle, l'aptitude à coopérer, etc.

L'éducation est donc un facteur clé de la croissance économique et de l'inclusion, ce qui devrait être la priorité en France. Cependant, les chiffres nous montrent que l'Hexagone est loin d'afficher une évolution significative au fil des années : « En 2021, la dépense intérieure d'éducation (169 milliards) représentait 6,8 % du produit intérieur brut (PIB), exactement la même proportion qu'en 1982. Elle reste assurée à 80 % par la puissance publique, les collectivités se substituant en partie à l'Etat pour la financer. »¹

Les inégalités dans l'éducation :

Avec le développement des technologies et les besoins en ressources humaines qui en découlent, les secteurs de l'informatique, de la programmation et de la science des données sont devenus les plus privilégiés et les mieux rémunérés. Cette évolution s'est faite au détriment des matières scientifiques, dont les candidatures se sont raréfiées. Selon l'ancien ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, "On peut dire un peu brutalement que l'école se débrouille mal avec les pauvres et qu'elle est injuste avec les pauvres"². Le manque de mixité sociale dans le secteur privé, ainsi que la faible reconnaissance des établissements qui sont situés dans les quartiers défavorisés sont notamment des enjeux auxquels la France fait face.

Tolgahan ALGUL

Etudiant en Coopération
Internationale - Université
Grenoble Alpes



L'importance de l'éducation dans le développement

« Mon expérience m'avait appris que, lorsque quelqu'un s'intéresse sincèrement à votre éducation et à votre développement, ne serait-ce qu'en vous donnant dix minutes de son emploi du temps surchargé, c'est important. C'est surtout important pour les femmes, pour les membres des minorités, pour tous ceux que la société ignore trop facilement. »

Michelle Obama, « Devenir », 2018

Des investissements insuffisants ?

Les nouveaux enseignants sont moins bien rémunérés que les plus expérimentés, et il faut attendre des années pour avoir des augmentations de salaire décentes. Il existe bel et bien des augmentations, mais par rapport à l'inflation, les enseignants voient leur pouvoir d'achat baisser. « Le salaire brut des jeunes enseignants de collège (hors primes) équivalait à 2,3 fois le Smic en 1980, il n'était plus que de 1,2 fois le salaire minimum en 2021... »³



Les augmentations salariales récemment introduites par le gouvernement se traduisent également par un allongement du temps de travail et des tâches supplémentaires, comme le remplacement des enseignants absents. L'émergence de nouveaux collectifs et d'actions comme le mouvement des "stylos rouges" n'est donc pas anodine.

L'importance de l'éducation dans le développement

Des disparités selon les cycles d'études sont observables : « La France investit moins dans l'école primaire que la moyenne des pays développés et accorde davantage d'argent au secondaire, selon le rapport annuel « Regards sur l'éducation 2016 » publié jeudi par l' OCDE »⁴ (Organisation de coopération et de développements économiques), et même s'il y a quelques augmentations, nous sommes toujours en retard comparé aux pays voisins.

En effet, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) indiquait dans sa note d'information publiée en avril 2023 que les dépenses de la France n'avaient augmenté que de 0,4 % par an entre 2012 et 2019, contre 1,8 % dans les pays de l'OCDE pour la même période. En ce qui concerne le supérieur, la France a plus investi que la moyenne OCDE (1,8 % contre 1,5 %) mais cela n'est pas suffisant contre l'augmentation des effectifs étudiants qui s'élève à 2,2 %.⁵ La situation ne s'est pas vraiment améliorée entre la période 2019-2022, en partie à cause de la crise sanitaire.



Cela dit, de nombreux changements et tests sont prévus par le gouvernement, comme le raccourcissement des vacances d'été et le port de l'uniforme. Cette volonté de remanier le système scolaire sera accompagnée d'une hausse considérable du budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de 3,9 milliards d'euros (+6,5 %).⁶ Une augmentation des durées des stages et une rémunération par l'Etat selon le niveau sont également prévues. Les lycéens seront eux aussi amenés à faire des stages pour faciliter leur insertion professionnelle.

Bibliographie :

Partie historique : L'évolution du système scolaire

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., Les héritiers. Les étudiants et la culture, Paris, Éds. de Minuit, 1964.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Éds. de Minuit, 1970)

Gisela Da Silva Almeida. Avec Christophe Desagher et Johanna de Villers, De la violence scolaire Le pouvoir de la violence symbolique, Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

"L'influence de la famille sur la réussite scolaire : un éclairage à partir de la théorie de Bourdieu" (P. Merle, Revue Française de Pédagogie)

"Bourdieu et la sociologie de l'éducation" (B. Lahire, Sociologie et sociétés)

"L'école face aux défis de l'inclusion" (Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, 2019)

Bibliographie :

Partie politique : L'évolution du code vestimentaire : entre liberté et identité - une question qui partage

« INVITÉ RTL - Uniforme à l'école: "Les modalités d'expérimentation annoncées à l'automne", indique Gabriel Attal ». *www.rtl.fr*, 4 septembre 2023, sur <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/invite-rtl-uniforme-a-l-ecole-les-modalites-d-experimentation-annoncees-a-l-automne-indique-gabriel-attal-7900293857>, consulté le 10 octobre

« Éducation: Emmanuel Macron pour une « tenue unique » à l'école ». *La Croix*, 4 septembre 2023. sur <https://www.la-croix.com/Famille/Emmanuel-Macron-face-jeunesse-interview-YouTube-2023-09-04-1201281354>, consulté le 10 octobre 2023

« L'uniforme à l'école, une fausse bonne idée selon des scientifiques ». *RTBF*, sur <https://www.rtf.be/article/l-uniforme-a-l-ecole-une-fausse-bonne-idee-selon-des-scientifiques-10925364>, Consulté le 10 octobre 2023.

Connecter Partager Illustrer | Melchior. <https://www.melchior.fr/>, sur <https://www.melchior.fr/sites/melchior/files/cours/synthese/synthese%20eleve.pdf>
Consulté le 10 octobre 2023.

« Rentrée scolaire: uniforme à l'école, l'éternel débat politique ». *La Croix*, 5 septembre 2023. *www.la-croix.com*, <https://www.la-croix.com/Famille/Rentree-scolaire-uniforme-lecole-leternel-debat-politique-2023-09-05-1201281400>.

TENRET Élise. L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire. Paris : PUF, 2011, p.191

Bibliographie :

Partie juridique : Que dit réellement le droit face à l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles ?

¹ LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977>, consulté le 10 octobre 2023

² Conseil d'État, 5 décembre 2007, Monsieur et Madame GHAZAL, requête n°295671, sur <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000018007973/>, consulté le 10 octobre 2023

³ CEDH 4 déc 2008, Dogru c/ France n°27058/05, sur [https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:\[%22002-1792%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:[%22002-1792%22]}), consulté le 10 octobre 2023

⁴ Conseil d'État, Ref, 7 décembre 2023, n°487891, sur https://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=CE_LIEUVIDE_2023-09-07_487891, consulté le 10 octobre 2023

Bibliographie :

Partie économie : L'importance de l'éducation dans le développement

¹ « Mon école va craquer! » Alternatives Economiques, 26 août 2023, sur <https://www.alternatives-economiques.fr/ecole-va-craquer/00107916>, consulté le 10 octobre 2023

² « Éducation: pour le ministre Pap Ndiaye, la mixité scolaire est "clairement l'une des priorités" ». TF1 INFO, 30 août 2022, sur <https://www.tf1info.fr/societe/education-pour-le-ministre-pap-ndiaye-la-mixite-scolaire-est-clairement-l-une-des-priorites-2230736.html>, consulté le 10 octobre 2023

³ « Des salaires des enseignants en chute depuis 40 ans ». Le Point, 20 avril 2023, sur https://www.lepoint.fr/societe/des-salaires-des-enseignants-en-chute-depuis-40-ans-20-04-2023-2517127_23.php, consulté le 10 octobre 2023

⁴ « La France investit moins dans l'école primaire que la moyenne de l'OCDE ». L'Express, 15 septembre 2016, sur https://www.lexpress.fr/societe/la-france-investit-moins-dans-l-ecole-primaire-que-la-moyenne-de-l-ocde_1830951.html, consulté le 10 octobre 2023

⁵ « Comparaisons internationales des dépenses d'éducation en 2019 ». Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, sur <https://www.education.gouv.fr/comparaisons-internationales-des-depenses-d-education-en-2019-377795>, Consulté le 10 octobre 2023

⁶ « Projet de loi de finances 2024 ». Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, sur <https://www.education.gouv.fr/projet-de-loi-de-finances-2024-379542>, Consulté le 10 octobre 2023.

Le Réseau des Etudiants et Experts Visionnaires et Engagés a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et universitaire des étudiants en leur permettant une ouverture culturelle et intellectuelle par le biais de diverses activités.

Notre mission est de permettre aux étudiants et jeunes actifs de s'insérer dans un large réseau partageant les mêmes valeurs et objectifs pour l'avenir. Nous sensibilisons les membres de ce réseau aux enjeux de notre société, à travers le prisme de la philosophie, et d'un point de vue environnemental et sociétal.

Nous avons une vision d'avenir, pour lequel nous sommes engagés, afin de faire de notre REVE une réalité...